

## Le moniteur

### Le moniteur et la CSF

Le moniteur adhère au projet global de la CSF. Il dispose d'une information sur l'historique de l'association familiale laïque et démocratique et sur ses options fondamentales.

Il connaît les objectifs de la CSF en matière de lutte contre les inégalités vis-à-vis de l'éducation, résumés par :

« Apporter un soutien aux enfants en difficulté qui le plus souvent proviennent de milieux défavorisés ou de familles en situations difficiles ».

Le Moniteur possède un cursus de Bac+2 ou plus dans la discipline où il va exercer du soutien scolaire. Toutefois, un jeune étudiant bachelier, majeur, bon dans sa discipline, peut être recruté pour un soutien spécifique.

Il va établir un contrat avec la CSF, définissant le cadre de son action « Thèmes et Conditions de travail », les objectifs et l'évaluation associée. Il sera tenu de participer à la formation proposée, également de participer aux séances de travail et d'échanges entre moniteurs ( présence rétribuée).

### **Les différentes demandes de soutien**

Les différents types de demande : A, B, C.

**A** : Le soutien de « confort ». L'enfant s'en sort tout seul mais la famille aimerait qu'il soit encore « meilleur ».

**B** : Le soutien pour « restaurer » la confiance et faire progresser un enfant en situation assez difficile.

**C** : Le soutien de « sauvetage » d'un enfant en limite de décrochage et d'échec.

### **Les différents type d'enfants : 1, 2, 3.**

**1** : L'enfant dont les résultats sont proportionnels à la quantité de travail fourni.

**2** : L'enfant qui travaille peu mais réussit tout de même.

**3** : L'enfant qui travaille beaucoup mais dont les résultats restent faibles.

Au travers des informations dont celles données par les familles à l'inscription, il faut identifier le type de situation auquel le moniteur doit faire face et développer une pédagogie adaptée.

Ex : Une situation de type C3 peut mériter une prise de contact rapide avec l'enseignant par le coordinateur pour un meilleur choix du moniteur.

La présidence de la CSF souhaite être informée.

## **Le moniteur et la famille.**

Le moniteur dispose des informations acquises par la CSF au sujet de l'enfant et sa famille (inscription). Certaines sont générales, d'autres peuvent être confidentielles, et doivent le rester.

Le moniteur est un adulte qui a réussi (ou en voie de réussite dans ses objectifs), il est un exemple pour l'enfant et doit lui apporter beaucoup par la confiance qu'il va lui manifester. Il est une chance pour l'enfant, d'oser sans être jugé puisqu'il n'y a pas d'enjeu ( le moniteur n'est pas un parent, il n'est pas un enseignant). A ce titre, il est le médiateur idéal de la relation famille/enseignant, et est donc bien placé pour harmoniser les perceptions et les échanges avec l'enseignant.

Le moniteur n'est pas un copain, il n'est pas un parent angoissé par la peur d'un échec scolaire de son enfant. Il a du recul par rapport à sa mission, de la discrétion par rapport aux informations qu'il possède. Il est respectueux de l'enfant et de sa famille et doit lui-même se faire respecter.

Il est tenu de n'exercer aucun prosélytisme, et de se conformer à l'obligation absolue de ne porter aucun signe religieux (croix, kippa, hijab ou voile) dans l'exercice du soutien scolaire au domicile de l'élève.

En préalable, au début des cours, le moniteur va établir :

### D'une part avec les parents :

Un contrat définissant le cadre de travail ( lieu si possible isolé, calme, pas de TV, ni radio allumée) pas de présence d'autres personnes). Pas d'interruption pendant le cours pour se nourrir, pour répondre au téléphone etc...

La famille et le moniteur s'engagent mutuellement sur des horaires à respecter, et à l'information mutuelle en cas de modification, d'absence etc...

Les échanges avec les parents sont nécessaires pour transmettre le maximum possible d'informations valorisantes au sujet de l'enfant, les aider si nécessaire à rencontrer l'enseignant et, le cas échéant faire des observations critiques.

### D'autre part, avec l'enfant :

Le moniteur va rappeler le cadre défini plus haut,

Va établir avec l'enfant un programme de travail dans lequel l'accent sera toujours mis sur ce qui constitue un progrès.

Les compétences d'apprentissage et d'autonomie devant être privilégiées sur le par coeur.

Il peut être souhaitable que le moniteur rencontre un enseignant avec l'accord des parents ou avec les parents eux-mêmes, en informant la csf de la démarche.

## **Le rôle du moniteur auprès de l'enfant**

- L'aider à organiser son temps, à ranger son espace, tenir son cahier de texte....
- Revoir les notions acquises avant de faire un exercice (identifier jusqu'où il est nécessaire de remonter dans les notions antérieures pour maîtriser l'exercice)
- L'aider à découvrir d'autres méthodes d'apprentissage.
- Valoriser l'enfant dans ses acquisitions et ses réussites. (fiches de suivi « **j'observe mes progrès** » pour le primaire)
- Amener l'enfant vers l'autonomie (bien repérer tous les progrès de méthode, les avancées dans la maîtrise des outils).

### **Le moniteur et l'environnement :**

Le moniteur peut être un médiateur, il est au milieu de l'environnement, constitué des sous-ensembles :

Enfant/ famille / moniteur / CSF / enseignant / commune.

Il est très bien placé pour observer la cohérence de l'ensemble qui est un facteur déterminant de la construction engagée avec l'enfant.

Parce qu'il n'y a pas d'enjeu majeur pour lui, il est en mesure de restaurer une harmonie et de jouer un rôle très positif dans la reconstruction de l'image de soi de l'enfant.

Il rend compte à la CSF, n'hésite pas à demander de l'aide, mais à l'impossible nul n'est tenu.

Il participe aux réunions de concertation, d'échange, d'entraide entre moniteurs, au travers desquelles il peut soumettre des cas ( anonymement présentés), et où il peut bénéficier de l'expérience collective.

Il participe au cours de formation générale habituellement effectué une fois l'an par la CSF. Il peut aussi, s'il est impliqué dans les CP, CE1.. être sollicité pour une formation spécifique aux apprentissages de base en lecture.

\*\*\*\*\*

Csf : l'Espace jeunesse LE PATIO. Vendredi 15h30-18h30. Tel : 06 42 11 47 32

Site internet : <http://soutien.scolaire38120.fr>

email : [soutienscolaire38120@free.fr](mailto:soutienscolaire38120@free.fr)